



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui aura lieu :

Le jeudi 14 décembre 2017 à 18 heures 30 à la Mairie.

ORDRE du JOUR :

- Appel des présents et contrôle des procurations.
- Désignation du (de la) Secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2017.

1- FINANCES ET COMMUNICATION :

- Question n°1 : Décision Modificative de crédits n°3 de l'exercice 2017 (Nomenclature ACTES 7.1).
- Question n°2 : approbation du rapport n°1 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (Nomenclature ACTES 5.7).
- Question n°3 : approbation du rapport n°2 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (Nomenclature ACTES 5.7).
- Question n°4 : avis du Conseil municipal sur les dérogations au repos dominical des salariés des commerces de détail pour l'année 2018 (Nomenclature ACTES 8.6).
- Question n°5 : suppression d'un emploi permanent communal de Rédacteur territorial à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2017 (Nomenclature ACTES 4.1).
- Question n°6 : approbation du Plan de Formation Mutualisé du territoire Basque pour la période 2017 à 2019 (Nomenclature ACTES 4.1).
- Question n°7 : approbation de la reconduction actualisée du règlement de formation des collectivités du territoire Basque pour la période 2017 à 2019 (Nomenclature ACTES 4.1).
- Question n°8 : actualisation du montant des gratifications pour les stagiaires élèves et étudiants de longue durée (Nomenclature ACTES 4.2).
- Question n°9 : provision sur la subvention accordée au Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PIERRE d'IRUBE/HIRIBURU au titre de l'exercice 2018 (Nomenclature ACTES 8.2).
- Question n°10 : provisions sur subventions et contributions accordées à des associations au titre de l'exercice 2018 (Nomenclature ACTES 8.1).
- Question n°11 : attribution d'une indemnité en réparation d'un dommage causé à une installation d'assainissement privatif sous le parking de LA PERLE (Nomenclature ACTES 7.10).

2- URBANISME, PATRIMOINE et DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Question n°12 : prise de compétence création et gestion de sites de valorisation et de stockage de déchets inertes d'activités du bâtiment et des travaux publics (Nomenclature ACTES 8.8).
- Question n°13 : présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (Nomenclature ACTES 8.8).

- Question n°14 : présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif (Nomenclature ACTES 8.8).
- Question n°15 : implantation sur la Commune d'une borne de charge pour véhicules électriques et hybrides (Nomenclature ACTES 3.5).
- Question n°16 : régularisation foncière de l'emprise du chemin communal de KURUTZ (Nomenclature ACTES 3.1).
- Question n°17 : rétrocession à la Commune de la place centrale, des voiries et espaces aériens non privatifs de stationnement de l'opération HERRIKO BIHOTZA de caractérisation d'un centre-bourg au secteur LA PLACE Nord (Nomenclature Actes 3.1).
- Question n°18 : acquisition par la Commune de la parcelle AE n°291 sise à PLAZA BERRI dans le cadre de la caractérisation d'un centre-bourg au secteur LA PLACE Nord (Nomenclature Actes 3.1).
- Question n°19 : approbation d'un projet de convention de maîtrise d'ouvrage déléguée au Syndicat d'AEP URA à l'occasion du renouvellement de réseaux humides chemin de MISPIRACOITZ (Nomenclature Actes 3.5).

3- EDUCATION :

- Question n°20 : création d'un emploi d'Adjoint territorial d'animation permanent à temps non complet (16,50h par semaine) à compter du 1^{er} janvier 2018 (Nomenclature ACTES 4.1).

4- AFFAIRES GENERALES :

- Question n°21 : cimetière communal : procédure de régularisation, avant reprise, des sépultures sans concession relevant du régime du Terrain Commun (Nomenclature ACTES 3.5).

5- QUESTIONS DIVERSES :

- Question diverse n°1 : projet de déploiement par ENEDIS des compteurs électriques communicants sur la Commune.

En comptant sur votre présence, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Alain IRIART.